FAITS DIVERS.

Température du 15 juillet 1897.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens, No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin....	82	28
Midi.....	94	34
3 P. M.....	96	36
8 P. M.....	92	34

Mariages, Naissances et Décès inscrits au Bureau de Santé durant les dernières 24 heures :

Raymond Gaston Brugier à Aline Holzhalle, Walter Vaughn à Virginia Hellman, Calhoun B. Pogee à Mary Jane Ludlow, Charles A. Roed à S. Mitchell, Augusto E Ernst à Virginia Brandon, Guiseppe Di Giovanna, à Maria Mangonelli, Joseph Peter Lipp à Celestine J. Didiot, Frank A. Turgin à Louisa Helmstetter, Louis Eugène Simonin à Mary Gruneberg Veuve Anthony Zuelich ; George Gardache à Elicka Dejean, Henry Lewis à Josephine Fox; Alcide Bailey, à Celestine Edwards; Michael Gross, à Amélia Josephine Jolly; Augustin Périlliat, à Cécilia Bell; Thomas Donoghue, à Annie Brady; Joseph A. Flandry, à Léontine Soulant veuve Sidney Coignard; James W. Shaughan, à Roth May Bernins; Charles A. Pierce, à Elizabeth Margaret Reusch.

NAISSANCES.—Mmes E. Shushan, une fille ; P. Krass, une fille ; Chs Lugenbuhl, un garçon ; N. E. Bertel, un garçon ; G. Wilkinson, une fille; R. W. Walmsley, M. D une fille; E. J. Ménétie, une fille; G. Kramer, un garçon; A. R. Pierce, une fille; J. Walker, un garçon; P. G. Rinks, un garçon ; P. Kroper, une fille.

DÉCÈS.—Mme Vve Bridget Allen, 56 ans, 542 Adèle ; Mme Vve John Keating, 60 ans, 1637 Lafayette ; Irène O Keefe, 4 mois, 440 Clara ; James Wells, 8 mois. 1935 4me; Thomas Foley, 8 mois, 2001 Ronseau ; Adèle Williams, 5 mois. 1439 N. Prieur ; Sarah Davis, 11 jours, Saw Lane, Alger ; Mary Wilson, — ans 2316 Pythania; Joseph Tabarès, 9 jours, Paroisse St-Bernard, Lne; Miss Clara Jane Cary, 38 ans, 417 S. Roman; J. L. Robichaux, 58 ans, 1828 N Robertson; Jean Abadie, 36 ans, Hôpital de Charité; H. B. de l'Etang, 55 ans, Hôpital de Charité; Mary E. Amann, 28 ans, 612 avenue Pacific, Alger; Mme Vve Hédia Mittelstead, 55 ans, 3252 St Thomas; Lena Valenti, 1 an, 1319 Lafayette; Anna Diaz, 20 ans, 925 N. Robertson; Ellen Ella Mathilde, 21 ans, Hancock près Claiborne; Herbert Robichean, 4 mois, 2039 Sixième; Albert Truer, 45 ans, 4010 Magasins; Freddy Johnson, 8 mois, 4738 S Front; Edgar Alexander Borne, 8 jours, 2508 Marais; George Louis Dubois, 10 mois, 1441 St Bernard; Olga P. Williams, 9 jours, 403 S Claiborne; Ella Capus, 23 ans, 762 S Roman.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.—L'Etat de la Louisiane Ex-Rel. Mme Leonora Smith vs Edwin Brou et autres — habeas corpus.

R. B. McDonald vs Judah Hart — procès en dommages de $20,000.

John F. Walsh et autres vs Mme J. H. Levy — réclamation de $2,100.

F. Westermann et Cie. vs. Vienna Model Baking Co.—action en recouvrement de $493 08 sur des billets.

W. C. Fanst et Jas McCracken, receiver, vs. Louis C. Jacobs—procès exécutif de $3,600 sur des billets.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle. — Geo. Gallagher, Nellie Gallagher — bris de paix ; $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

John Rolpy, Gahn Mariani—bataille et bris de paix ; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Andrew Erskine—vagabondage, $10 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Mis sous caution :

Pierre Labasse, Robert Crouzeilles, vente de lait falsifié.

Envoyés devant la cour criminelle : Emoline Eugene, larcin ; Louis Sass, violation de la loi du dimanche.

Corps Trouvé.

A deux heures, hier matin, le corps d'un nègre a été trouvé flottant dans le fleuve, en face de l'avenue Louisiane, par Albert Warner. Le coroner a été averti et le corps transporté à la morgue, où il a été reconnu comme celui de Charles Pierce, qui s'est accidentellement noyé, le 13 courant.

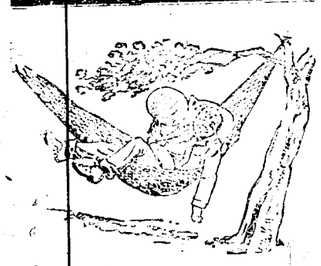

Après avoir suivi

un régime aux Pilules d'Ayer, le système s'est rétabli et on commence à s'apercevoir que cela vaut la peine de vivre. Celui qui, petit à petit, est devenu la proie de la constipation ne se rend pas compte de la difficulté qu'il a à surmonter avant d'avoir enlevé le fardeau qui l'accable. C'est alors que la montagne devient un monticule, l'air morose qu'il avait fait place à un visage souriant, il est redevenu un homme heureux. Si la vie ne vous sourit pas, vous pourrez l'envisager sous un autre aspect après avoir pris

Les Pilules Cathartiques d'Ayer.

Premier arrivage de riz nouveau.

Il a été reçu, hier, deux sacs de riz brut nouveau par le chemin de fer Morgan. Ils avaient été envoyés par L. R. Conrade, de Belle Place, Bayou Têche. Ils étaient consignés à MM. T. Lanaux et fils.

Ils seront, aujourd'hui, passés au moulin et nettoyés par la nouvelle machine Philip R. Abram. Le produit sera vendu, à la Chambre du Commerce, par le courtier Frank Delery, à l'encan et au plus haut enchérisseur.

John Abadie mort à l'Hôpital.

Nous annoncions, hier, dans notre Chronique, qu'un individu du nom de John Abadie, pendant qu'il conduisait une charrette chargée de graines de coton, était tombé, par accident, de sa voiture, au coin des rues Dupré et Washington, juste en face de sa maison et que les roues lui avaient passer sur l'estomac. Il était nécessairement blessé très grièvement, et avait été transporté à l'hôpital. Le malheureux est mort hier. Il était âgé de 36 ans.

Meeting interdit.

Tout le monde sait que les affaires ne vont pas très bien, ou pourrait même dire qu'elles vont très mal et qu'il y a bien des malheureux sans travail. Certaines personnes qui s'occupent de questions sociales et cherchent, d'une façon quelconque, à remédier à cet état de choses, avaient, à ce propos, hier, convoqué un meeting à la salle du Globe. A la tête du mouvement se trouvaient, entr'autres, MM. Graf et Eugène Bacarisse.

Le public était déjà là, nombreux et prêt à écouter, et les orateurs, pleins de feu, prêts à se faire entendre.

La séance n'a pas eu lieu, cependant, et le public a été obligé de se disperser, parce que ceux qui avaient convoqué le meeting, avaient oublié ou négligé de demander un permis à la police. C'était le sergent Porteous qui avait été chargé de faire fermer la salle.

MM. Graf et Bacarisse ont protesté et fini par aller trouver le chef Gaster, qui leur a positivement déclaré qu'ils n'avaient pas le droit de convoquer une pareille assemblée, sans une permission spéciale. Ces deux messieurs lui ont répondu qu'ils avaient à cet égard, consulté un avocat, lequel leur avait déclaré qu'ils n'avaient pas besoin de permis, que leur meeting n'avait pas le caractère d'une réunion publique.

Le chef Gaster n'a pas été de cet avis. Les questions sociales ou politiques n'ont rien à voir dans l'affaire ; il s'agit tout simplement de l'exécution de la loi.

MM. Graf et Bacarisse ont répliqué qu'ils rempliraient les formalités légales et que, munis d'un permis, ils convoqueraient leur meeting, demain samedi.

Les "Chutes".

Tout le monde, à la Nouvelle-Orléans, connaît ce que l'on appelle les "Chutes", qui sont la grande attraction du moment et font la fortune du Parc Athlétique. Il faut toujours un joujou à l'humanité; autant celui là qu'un autre, puisqu'on lui-même il est assez inoffensif.

Or, la Compagnie du West End voyant le succès de l'Athletic Park, a eu l'idée, elle aussi, d'avoir ses "chutes" et elle s'est mise en devoir de construire tous les appareils nécessaires.

Du D, protestation de la part de l'Athletic Park et menaces de recourir aux tribunaux. Les premiers importateurs de ce nouvel amusement prétendent en avoir la propriété exclusive, de par le privilège de la Compagnie Boyton, de Chicago, qui en a la patente pour tous les Etats-Unis.

La Compagnie du West End répond que ni la Compagnie Boyton, ni celle du Parc Athlétique n'ont le droit de l'empêcher de construire des "chutes" à sa manière et suivant un plan différent. La compagnie Boynton n'est pas la seule dans l'Union qui possède une patente de ce genre. Il y en a d'autres.

Nous n'entrerons pas dans les discussions interminables qui se sont engagées à ce sujet dans le public et dans la Presse.

Des deux côtés on remue ciel et terre on en a appelé aux avocats et l'affaire sera probablement débattue devant les tribunaux. Il n'est pas impossible que l'on en appelle à la cour suprême.

De fait, les travaux sont commencés au West End, et sont presque achevés. C'est le 24 du mois que les appareils, nouveaux et les nouveaux bâteaux vont entrer en fonctions.

La Cie de l'Athletic Park attend ce moment pour lancer son injonction et interdire les "chutes" au West End.

Qui a tort? qui a raison? il est bien difficile de s'en rendre compte, si l'on ne sait, d'abord, quels sont les vrais privilèges de la Cie. Boynton et ceux de la Compagnie de l'Athletic Park; puis, si les appareils et les bâteaux du West End ne font qu'une grossière imitation des autres. Les West Endiens prétendent que leurs appareils sont complètement nouveaux et que leurs adversaires, les Athletics, n'ont aucune prise contr'eux.

C'est ce sur quoi nous pourrons être édifiés bientôt.

En attendant, qu'il nous soit permis de regretter qu'une semblable guerre s'engage à propos d'un amusement dont tout le monde doit pouvoir profiter, et qui est devenu un besoin pour notre population du bas de la ville, comme pour celle du quartier américain.

Plantes extraordinaires.

L'Amérique Centrale paraît être décidément le pays des plantes extraordinaires. Il y a quelque temps, les botanistes découvraient, dans le Honduras, un arbre lumineux, et voici que maintenant on nous parle d'une plante dont le simple contact produit l'effet d'une violente décharge électrique.

L'influence se fait sentir sur l'électromètre à une distance d'environ dix pas. Elle augmente naturellement à mesure qu'on approche de la plante, qui, dans certaines conditions, surtout par temps d'orage, peut même émettre des étincelles.

Si l'on vient à placer une boussole électrométrique au milieu des branches ou au dessus d'une touffe de feuilles, l'aiguille se met à tourner lentement mais régulièrement sur son pivot.

Le plus curieux est que l'intensité du courant varie suivant les heures. Ainsi elle atteint son maximum vers deux heures de l'après midi et diminue progressivement jusqu'à la nuit.

Cette plante, qu'on rencontre au Nicaragua, a reçu des botanistes qui l'ont étudiée le nom de *phylolacea electrica*.

Echos du 14 Juillet.

Le quartier français était rentré dans l'ordre, hier. Plus rien du mouvement de la veille qui avait été très animé. La fête a duré bien avant dans la nuit, comme nous l'avions prévu. Le banquet même s'est prolongé jusqu'après 10 heures du soir.

Il y avait, comme nous l'avions dit, 1000 couverts. On croyait généralement que la moitié seulement seraient occupés. C'était une erreur. De huit à dix heures, on a compté dans la salle du banquet 800 convives. C'est un succès auquel on ne s'attendait pas, et qui prouve à quel point l'idée était, tout à la fois, juste et populaire. L'essai a réussi ; il aura des imitations.

Quant au feu d'artifice, bien qu'il ait été tiré un peu tard, à cause du banquet qui a duré plus longtemps qu'on ne s'y attendait, il a été très brillant ; il a même contribué à prolonger la fête plus avant dans la nuit, le bal n'ayant commencé à s'animer que vers 11 heures du soir.

Les 10 tableaux ont complètement réussi. On a beaucoup applaudi les deux grandes pièces montées, représentant la devise française : Liberté, Egalité, Fraternité, et la Liberté Américaine tendant la main à la France. De pareils sujets bien exécutés provoquent toujours les applaudissements de la foule.

Le bouquet, composé de 600 bombes et fusées a été salué par les bravos des assistants, qui remplissaient alors les Fair Grounds.

Ce n'est qu'après le feu d'artifice qu'ont commencé les petites misères du retour. Si rapidement que se succèdent les cars électriques, ils ne répondent jamais aux besoins de la foule qui se précipite par centaines vers les voitures. C'est la foule elle-même qui, en se pressant outre mesure, occasionne les encombrements dont elle se plaint quelquefois. Nous devons dire, cependant, qu'avant hier soir, elle s'est écoulée plus facilement que d'habitude, grâce à certaines précautions prises par la police et par les compagnies.

Nous n'avions pas, la veille ni le jour même, porté notre attention sur les étrangers qui se trouvaient en ville ; ils étaient très nombreux ; ils étaient venus en masse des paroisses qui longent le fleuve et de celles des Attakapas où cependant on fête, souvent, le 14 juillet, avec un certain éclat.

Remarqué parmi les figures louisianaises connues, M. Gentil, le poète jardinier, le Paul Louis de la Louisiane.

Depuis que l'on célèbre ici, la fête nationale française, dont il est un des principaux fondateurs—il a été le premier président des comités des trente,—il n'en a jamais manqué une seule.

Rien ne réchauffe dans l'âme humaine l'amour de la patrie, comme une longue absence. On ne comprend vraiment toute la grandeur de la France, que quand on en est éloigné.

La France et l'Exposition de Chicago.

Après des délais interminables, voilà enfin les tribunaux fédéraux de Chicago saisis des réclamations du gouvernement français et d'un certain nombre d'exposants à l'occasion de l'incendie du 8 janvier 1894!

On voit que la justice va partout *pede claudo*.

Sur la somme de 500,000 francs demandés comme dommages-intérêts, le gouvernement français figure pour 279,500 francs. Il avait exposé, en effet, des tapisseries de Beauvais et des porcelaines de Sèvres appartenant aux musées nationaux et qui ont été détruites ou à près.

Les tapisseries de Beauvais étaient représentées par trois panneaux : le *Panneau de Neptune*, estimé 42 000 francs, les *Panneaux de Mars et de Venus*, estimés chacun 28 000 francs, et un canapé Louis XVI d'une valeur de 16 000 francs.

Parmi les porcelaines de Sèvres perdues, deux grands vases bleus, destinés à la Chambre des députés, estimés 45,000 francs ; une amphore et deux autres vases valant ensemble 110,000 francs.

C'est une bonne leçon ; gardez chez vous toutes vos merveilles faciles à détériorer.... surtout en voyage!

Grand Jury.

Les membres du grand jury se sont réunis, hier matin, en séance régulière, et ont ouvert une enquête sur la décision du juge Bezon dans l'affaire Wm Wilson.

Ce dernier a été acquitté, ces jours derniers, par le juge Bezon. Il était accusé de voi avec effraction et les objets volés par lui avaient été retrouvés chez sa maîtresse Maude McDowell. Cette dernière ayant refusé de témoigner dans l'affaire, disant qu'elle ne voulait pas s'incriminer, Wilson a été acquitté.

Le juge Bezon, les détectives Littleton et Flood, Maud McDowell et plusieurs autres témoins ont été interrogés, et les Grands Inquisiteurs se sont ajournés, sans avoir présenté d'accusation.

Méprise.

Geo. Brown, un jeune nègre, a été hier soir, victime d'une méprise, qui a failli lui coûter la vie. Geo. Brown habite avec ses frères du nom de Frank Marcello, rue Lafayette 1319.

Vers neuf heures, il est entré pour se coucher, lorsque Marcello, le prenant pour un voleur, a tiré trois coups de revolver sur lui, le blessant au bras gauche. Il a été transporté à l'hôpital.

Un Mauvais Ménage.

Geo. Gallagher, un ex agent de police, et sa femme ont comparu, hier matin, devant le juge Bezon, sous l'accusation de batail et bris de paix. L'avant dernière nuit, les époux se sont querellés en leur domicile, 732, rue Bienville et lorsque la police a fait son entrée, ils en étaient déjà venus aux coups.

Le juge les a tous deux condamnés à $10 d'amende ou 20 jours de prison.

Accident.

Hier soir vers deux heures et demie, un accident s'est produit au marché Français. Jacob Schneider, le gardien de nuit, manuait un revolver lorsque le coup est parti. Ayant reçu la balle dans le bras, il a été conduit à l'hôpital.

NOUVELLES A LA MAIN

Fausse alarme —Hier matin, à deux heures et demie, des malfaiteurs ont défoncé une boîte de signaux d'incendie et ont sonné une fausse alarme.

Objets retrouvés —Les objets trouvés ces jours derniers dans le canal de la rue Claiborne, ont été reconnus hier matin, par une femme de couleur du nom de Florence Elliott, qui déclare qu'ils ont été volés chez elle, le 10 courant par un nègre inconnu.

Blessure — Dominique Baptiste, âgé de 25 ans, a été accidentellement blessé, hier matin, par Jean Pierre qui manuait un revolver. Le coup est parti et la balle lui est entrée dans la tête derrière l'oreille. Il a été transporté à l'hôpital dans un état critique.

A l'hôpital.—Jos Watkins, couleur, âgé de 19 ans, est arrivé à la Nouvelle-Orléans, hier matin pour se faire soigner à l'hôpital. Il souffre d'une blessure à la tête, reçue dans une chute près de Biloxi, alors qu'il sautait sur un train de la Louisville et Nashville Cie.

Coups de revolver — Des hooddums inconnus ont, hier matin, tiré plusieurs coups de revolver, à l'angle des rues Laurel et Première et se sont enfuis avant l'arrivée de la police.

Chute — Charles Hartman, en essayant de descendre d'un char électrique, l'avant dernière nuit, est accidentellement tombé à l'angle des rues Labarpe et Grande Route St Jean et s'est blessé à la tête. Il a été conduit à son domicile, rue Labarpe, près Broad.

Blessure.—Mme C. R. Whitaker, se promenait dans le parc Audubon, hier après-midi, lorsqu'elle a été renversée et blessée par Fred Miller qui montait un bicycle à grande vitesse. Mme Whitaker a été transportée chez elle où on a constaté que ses blessures étaient légères. Miller a été arrêté.

Arrestation.—A sept heures hier soir, Jos Blood, couleur, a été arrêté à l'hôpital par l'agent de police P. M. Brier. Il est accusé d'avoir blessé un nommé Addison Williame, au cours d'une querelle à White Castle, Lne.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 16 JUILLET 1897.

Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND 11 AM
Haut du fleuve—STELLA WILDS, à 12 M
Madisonville—NEW CAMELIA, à 4 P M
St Louis—BLUFF CITY, à 5 P M

SAMEDI, 17 JUILLET 1897.

Rivière Rouge—W. T. SCOVELL, à 5 P M
Rivière Ouachita—PARLOR CITY, à 5 P M
Grand Lake—T. P. LEATHERS, à 5 P M
Madisonville—NEW CAMELIA, à 4 P M

Consejo de Kadosh Cervantes No 7

Valle de N. Orleans, 16 de julio 1897—Los Caballeros Kadosh son respetuosamente solicitados que concurran al Templo hoy Viernes 16 a las 3 1/2 de la tarde para asistir al entierro de N. Q. H. Jose MENENDEZ.

Por orden del V. M.
A. GARCIA,
16juil—1f Secretario.

A. L. G. D. G. A. D. U.
Resp. Log. Cervantes No 5.
Oc. de N. Orleans, 16 de Julio de 1897.

Hermanos,

Habiendo fallecido nuestro Q. H. JOSE M. MENENDEZ. Se ruega a los hermanos de esta resp. Log. se sirvan asistir hoy a las 3 1/2 de la tarde en el Templo de la R. L. Perseverancia No 4, para acompañar el cadaver al cementerio.

Por orden del V. M.
ARTURO GARCIA, Sec.

M. M. de las hermanas Logias son invitados de asistir. 16 juil

Sub. Log. de Perf. Cervantes No 4.
Sob. Cap. R. Craz Cervantes No 4.
Valle de N. Orleans 16 de Mayo de 1897
Cab.

Habiendo el G. A. D. G. M. fallecido en esta ciudad nuestro Q. H. JOSE M. MENENDEZ se ruega a todos los caballeros que concurran al Templo esquina S. Claude y Dumaine hoy a las 3 1/2 de la tarde para acompañar el cadaver a cementerio.

Por orden del M. S.
ARTURO GARCIA,
1 fois Sect.

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de Pompes Funèbre

Rhoul Bonnot, Directeur.
No 623 rue Ste-Anne,
Téléphone No 1043.
14 juin—3m

Télephone No 408.

F. Laudumiey & Co.
Limited.

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres.
1128 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
25av—6m

SARATOGA.
"THE GRAND UNION."
Conditions spéciales pour la semaine ou pour la saison.
WOOLLEY & GERKANS, Propriétaires,
Saratoga Springs, New York
Aussi propriétaires de HOTEL IROQUOIS, le seul hôtel à l'épreuve du feu à Buffalo.
7 juil—1m

Jacques Bordeau vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53 447—Division E —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par F. H Mi chell, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
PAUL O. GUERIN,
8 juil—8 12 17 Greffier.

VENTES A L'ENCAN

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District paroisse d'Orléans.—Division C—No 51,323.

Jackson F. et M. Insurance Company en liquidation.

PAR E. CURTIS, encanteur, Bureau Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, l'Hon. F. A. Monroe, juge, daté et signé le 9 juillet 1897, et à moi adressé, je procéderai à vendre le MARDI, 27 juillet 1897, à 11 heures a. m., aux Nos 54 et 56 rue Baronne—

Un lot de meubles de Bureau, etc., d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
16juil—16 25 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Groceries, meubles, dump cart, oies, cochons, etc.

Jacques Tambaro et als vs John Karcher.

No 53,352—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 723 rue Commune, MERCREDI, 27 juillet 1897, à 11 heures A. M., il sera vendu au coin de la rue Champs Elysées et du chemin de Gentilly en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 6 juillet 1897 et signé le 12 juillet 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Groceries diverses, meubles, dump cart, oies, cochons, etc

Conditions—Comptant à l'adjudication.
16 juil—16 21 25 27

Vente par le Coroner de la Paroisse d'Orléans d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District,

Portant le vieux numéro municipal No 39 rue Polymnie entre St-Charles et Prytanée,

John J. Kuhn vs. John S. Torry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,012—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 19 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Polymnie, Prytanée, Enterpe et St-Charles, ladite portion de terre formant une partie du Lot No 13 de l'ilet No 75, conformément au plan original du faubourg Annonciation, déposé en l'étude de H. P. Caire, ancien notaire, en cette ville, mesurant au pied français, quinze pieds plus ou moins de face à la rue Polymnie sur une profondeur de cent vingt pieds et connue par le local No 39 rue Polymnie et étant la moitié la plus près de la rue St-Charles de la propriété acquise par W. M. Grant de Isaac Larrenaga, par acte passé pardevant W. Shannon, ancien notaire en cette ville, le 26 septembre 1856. Ladite portion ou morceau de terre a été acquise par le défendeur par acte de vente passé pardevant A. D. Taylor, notaire, le 19 décembre 1885.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
Y. R. LE MONNIER,
Coroner de la Paroisse d'Orléans.
16 juil—16 23 30—août 6 13 19

Avis au Public

Nlle Orléans, 14 juillet 1897.

Je ne serai pas responsable d'aucune dette contractée par ma femme.

BERNARD ANDRIEU.
14 juil—14 20 23

Bureau de la Compagnie d'Assurances des Marchands, No 622 rue du Canal, Nlle Orléans, 12 juillet 1897—A une assemblée du Conseil de Direction qui a eu lieu aujourd'hui, un dividende de Quatre pour Cent a été déclaré sur les polices des six dernier mois, payable aux actionnaires sur demande.

14juil—3t JULES MONTREUIL, Secrétaire.

AVIS.

Nouvelle Orleans, ce 12 juillet 1897.

A l'élection annuelle pour cinq directeurs de la Importers Bonded Warehouse Co, tenue lundi, le 5 juillet courant, MM. Arthur Blache, B. Lange, J. C. Trémoulet, Louis D Lagarde et Henry Trémoulet ont été élus. A l'organisation du board, tenu ce jour, M. Henry Trémoulet a été réélu président et M. Horatio Lange a été réélu vice-président.

E. A. JOURDAN
Secrétaire.
14 juillet—14 15 16

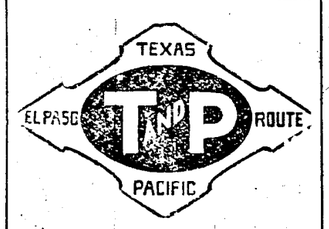

LIGNE COURTE
POUR
Hot Springs, Nord Texas
ET
CALIFORNIE
Bureau des Billets : 632 Canal,
Et à l'entrepôt au pied de la rue Thalie

Heures des arrivages et des départs.

	Départs	Arrivages
Ex. de Ft. Worth et Cal..	8:15 a.m.	9:15 a m
Ft Worth, Hot Springs et St Louis Ex.....	7:20 p.m.	6:55 p m,

Le train de 8:15 a.m. a des chars dortoirs buffet, Pullman à Fort Worth et fait connection à Fort Worth avec des chars dortoirs Pullman pour El Paso, Denver et San Francisco.

Le train de 7:20 p. m. a des chars dortoir, buffet Pullman à Shreveport, Marshall; aussi les chars dortoirs directs à Monroe et Alexandrie.

Prenez les chars électriques de la rue Jackson ou de la rue Tchoupitoulas, via le Ferry de la rue Jackson pour Grotna. Les trains quitteront Grotna à 8:40 a. m. et 7:55 p. m.

Pour des billets et d'autres informations s'a dresser à
A. S. GRAHAM, agent des passagers et des billets, 632 Canal, N.-O., Lne. ARTHUR DE ARMAS, agent de ville des passagers, N. O. E. P. TURNER, agent général des passagers et des billets, Dallas, Tex. L. S. THORNE, Troisième vice président et directeur général Dallas Tex.
1er janv96—1an

PETITES ANNONCES

A VENDRE.

A VENDRE—Un riche meuble de salon, satin brodé complet et neuf, et une glace de grande dimension. S'adresser, 1015 rue Bourgogne coin St Philippe.

A VENDRE—Un Dictionnaire Larousse (nouvelle édition—17 volumes)—absolument neuf et n'ayant jamais servi. S'adresser L. G. Lock Box 511. 31 mars—

JEUNE HOMME ingénieur mécanicien, comptant dans toutes les branches de sa profession et ayant plusieurs années d'expérience, demande emploi en ville ou sur une plantation. Peut monter et réparer les machines. Parle français, espagnol et allemand. Adressez "Ingénieur" Tabeille.
11 juil—3 fois.

DEMANDE : Jardinier désire entretenir jardin particuliers. Ecrire à Auguste, 3012 Grande Route St-Jean. 14 juil 1 sem

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Premier District, sur l'avenue Hagan,

Entre les rues Gravier et Commune (la rue à l'arrière étant la rue Rendon).

Rosetta Gravel Paving & Improvement Company vs James Mullaly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 51,637—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 25 juin 1897, de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la dite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir

Un certificat ou titre de propriété à un certain lot ou lieu de sépulture dans le Cimetière Lafayette No 1 de cette ville rues Washington et Prytania avec une tombe là dessus érigée.

Conditions—Comptants.

Acte de vente pardevant A. H. Browne, notaire aux frais de l'acquéreur.

27 juin—27 juillet—4 11 18 25 29

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, —W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, MERCREDI, 21 juillet 1897, à midi, à la Bourse d'Encan, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 18 juin 1897, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A" dans l'interdiction de John T. Brenford, No 42,890, les propriétés décrites ci-dessous :—

Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Ste-Marie, Laurel et Old Magazine, désigné par la lettre "A" sur un devis par J. A. D Hémecourt, député-voyer, et mesurant en mesure américaine 33 pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces sur la ligne la plus près de la rue Old Magaz ne et une profondeur sur la ligne opposée de 147 pieds 3 pouces, de la plus vers la rue Old Magazine sur une ligne parallèle à la rue Félicité, de la 147 pieds sur une ligne oblique vers la rue Félicité et parallèle à la rue Old Magazine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant Les taxes de 1896 à être payées par le propriétaire actuel et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1897 en plus et au dessus du prix d'adjudication, 10 cour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. B. Upton Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 juin—20 28—juillet 5 12 19 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Grande Valeur dans le Troisième District.

COIN POUR AFFAIRE.

Coin des Champs-Elysées et le Chemin Gentilly.

Terrains pour batir sur les rues Champs-Elysées, Français et Livingston.

Jacques Tambaro et als vs John Karcher.

No 53,352—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 723 rue Commune—MERCREDI, 18 août 1897, à midi il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en face de l'Hôtel St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 6 juillet 1897, et signé le 12 juillet 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Sept lots de terre dans le faubourg Darcantel, troisième district de cette ville, désignés par les Nos 1 à 7 inclusivement, et de l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, Solon et le chemin de Gentilly, sur un plan dressé par D'Hémecourt, en date du 22 novembre 1850, déposé en l'étude de A. Baudoin, alors un notaire en cette ville, désigné aussi par les mêmes numéros sur un plan dressé par Depouilly, en date du 3 juillet 1866 déposé comme plan No 13 en l'étude de Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, conformément au dit plan les dits lots mesurent à savoir :

Les lots un, deux et trois mesurent chacun 35 pieds 6 pouces 4 lignes de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles ; le lot No 4 a une forme triangulaire, mesure 78 pieds (plus ou moins de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 120 pieds sur la ligne du lot No 3 et 85 pieds (plus ou moins) sur la ligne du lot No 5 ; le lot No 5 a une forme irrégulière, mesure 94 pieds pieds (plus ou moins) de face au Chemin de Gentilly par 85 pieds de profondeur sur la ligne du lot No 4 et 131 pieds 7 pouces sur la ligne du lot No 6. Le lot No 6 mesure 93 pieds 9 pouces 4 lignes de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 118 pieds 2 pouces 4 lignes plus ou moins, sur la ligne du lot No 5, et 159 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne opposée, et 34 pieds 7 pouces 4 lignes de largeur dans le fond, et le lot 7 mesure 34 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la rue Solon sur une profondeur de 120 pieds.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2e Dix certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 6 à 15 inclusivement, dans l'ilet borné par les rues Français, Champs-Elysées, Philadelphia et Livingston, sur un plan de d'Hémecourt, voyer, le 23 novembre 1850 et déposé en l'étude de A. Baudoin, alors un notaire en cette ville.

Les lots 6 à 9 mesurent, chacun, 35 pieds 6 1/2 pouces de face aux Champs-Elysées sur une profondeur de 120 pieds, le lot No 6 forme l'encoignure des rues Champs Elysées et Livingston ; les lots Nos 10 et 11 mesurent, chacun, 34 pieds 7 1/2 pouces de face à la rue Livingston sur une profondeur de 160 pieds ; les lots Nos 12 à 16 mesurent, chacun, 35 pieds 6 1/2 pouces de face à la rue Français sur une profondeur de 120 pieds ; le lot No 12 forme l'encoignure des rues Français et Livingston.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, et le reste, si il y en a, avec un crédit de un et deux ans, avec billets garantis par hypothèque spéciale et privilèges et lieux de vendeur sur la dite propriété, portant intérêt à raison de 8 pour cent par ans à partir de la date ju-qu'au paiement final ; les taxes de 1897 doivent être assumées par l'acquereur, et toutes les autres clauses usuelles de garantie, le transfert de la police d'assurance, etc.

Les acquéreurs auront à faire un dépôt de dix pour cent au moment de la vente. Actes de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire, aux frais des acquéreurs.

14 juil—14 16 21 28—août 4 11 18

Succession de Manuel Fernandez et de Mme Marin de la Rosa, sa veuve.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 49 552 et 49 726 consolidés—Division E—Avis est par le présent donné à tous les créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John C.